

CMA-CGM baptise le géant Christophe Colomb dans la darse de Port 2000

Le CMA-CGM Christophe Colomb, le plus gros porte-conteneurs battant pavillon français (13.830 EVP-équivalent vingt pieds), a été baptisé lundi lors de son escale inaugurale au Havre, avec pour marraine Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Discours devant une palanquée d'officiels invités au Terminal de France, feux d'artifice, concert et lâchers de ballons, le troisième groupe mondial de transport maritime par conteneurs a voulu une cérémonie festive pour le premier d'une série de huit géants de la mer, en toile de fond d'une annonce optimiste de la reprise. Le premier trimestre s'est soldé par une augmentation de 22 % des volumes transportés par rapport à 2009 et un chiffre d'affaires à hauteur de 3,2 Md\$.

« Le résultat du premier semestre sera positif et compenseront les pertes de 2009, a assuré Jacques Saadé, président de CMA-CGM. 2010 sera l'une de nos meilleures années en termes de résultats ». Le groupe français (17.000 collaborateurs dont 4.500 en France) « est reparti de l'avant » mais n'a pourtant toujours pas bouclé son tour de table pour l'ouverture de son capital.

Lancé en novembre dernier dans les chantiers coréens Daewoo, le Christophe Colom est impressionnant par ses dimensions (365,5 m de long, 51,20 m de large soit l'équivalent de 3,5 terrains de football, 15.50 m de tirant d'eau), ses technologies et ses performances. Il jouit d'une autonomie de 45.000 kilomètres, dispose d'un moteur à injection électronique (108.000 cv) qui permet de réduire les consommations de fuel et d'huile (-3% et -25%) et d'opérer le navire à vitesse économique (18 nœuds en moyenne), diminuant ainsi les émissions de CO2.

Le safran à bord orienté est destiné à améliorer l'hydrodynamisme et la maniabilité du navire. Les réservoirs à combustible protégés par une double coque, suivent la réglementation Marpol 12A qui entrera en vigueur en août 2010. **Le Fast Oil Recovery System®, procédé novateur de récupération d'hydrocarbures et de prévention de la pollution marine. Il a été « développé par la société française JLMD Ecologic Group » s'est réjouie Christine Lagarde.** Un compacteur multi-chambres permet un tri sélectif de tous les déchets...

Chaque vendredi, le fleuron de la flotte et son équipage de 29 personnes fera escale au Havre, premier port touché sur la rotation Asie-Europe, avant Hambourg, Rotterdam et Zeebrugge, sur la French Asia Line couverte en 70 jours. « Un transit time plus long qu'auparavant n'est pas un élément discriminant pour fidéliser nos clients qui veulent avant tout la régularité », précise-t-on chez CMA CGM qui propose dix services maritimes hebdomadaires (dont cinq exploités avec Maerks) entre l'Asie et l'Europe du Nord.

Christine Lagarde s'est félicitée de constater que le registre international français (RIF), créé en 2005 alors que la France ne représentait que 0,3 % du tonnage mondial de marchandises transportées par bateau, comptait 312 navires en 2010 et 4 500 emplois contre 210 en 2006.

Tandis que les sept sistership du Christophe Colomb seront livrés d'ici 2011, Jacques Saadé a de son côté lancé un appel à la ministre. En quête de nouveaux partenaires pour une recapitalisation (les discussions menées avec le fonds américain Colony Capital et le fonds Qatari Holdings n'auraient pas abouti), il « espère que le Fonds stratégique d'investissement (FSI) sera partie prenante de cette restructuration en cours ».

Port 2000 et la réforme.

C'est pour accueillir ces géants de la mer que s'était développé Port 2000. Après la phase 1 (1.400 mètres de quai supplémentaires mis à disposition des opérateurs), la phase 2 de construction vient de s'achever avec 2 100 mètres de quai. Deux derniers postes à quai sont prévus sur les 700 mètres restant, pour une longueur totale de quai de 4,4 kilomètres. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme portuaire (loi du 4 juillet 2008), le Grand port maritime a signé l'ensemble des actes de cession des outillages concernant les terminaux. Reste la dernière étape, la signature du transfert des personnels du port vers les sociétés de manutention privées. Vendredi soir, la CGT du port du Havre a signé un accord avec la direction : les mouvements de grève hebdomadaires devraient être suspendus le temps des négociations.

Source : ANI

Date : 15/07/2010 12:19

AVERTISSEMENT © Toutes les informations contenues dans cette dépêche sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'ANI. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'ANI.

<http://www.drakkaronline.com/article94402.html>